



Martine VAUZELLE
Réussite Zen Paris

Conditions Générales de Vente **Martine VAUZELLE – REUSSITE ZEN PARIS** Mises à jour le 14/09/2024

Article 1. Champ d'application

Bienvenue sur les « Conditions Générales de vente » de Martine VAUZELLE - REUSSITE ZEN PARIS, société immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Meaux sous le n° 423 343 060 00046, dont le siège social est établi : 43 rue des Primevères 77230 Villeneuve sous Dammartin (France). La société est représentée par Mme VAUZELLE Martine, sa fondatrice.

Martine VAUZELLE - RZP développe, propose et dispense des programmes d'accompagnement ou de formation à *distance* ainsi que des *blended learning* associant à la fois le présentiel et le E-learning. Ces accompagnements et ces formations sont dispensées à la fois aux professionnels et aux particuliers. L'ensemble des prestations de **REUSSITE ZEN PARIS** étant ci-après dénommée « l'offre de services **REUSSITE ZEN PARIS** » ou « l'offre de service ».

L'entreprise **Martine VAUZELLE – REUSSITE ZEN PARIS** sera ci-après dénommé **RZP**

reussitezenparis.com(martinevauzelle.wolfeo.me) est une plateforme d'E-learning qui dispense des accompagnements et de la Psychoéducation. Ceux-ci sont disponibles uniquement sur Internet.

Ces accompagnements sont issus de la Thérapie Nature Phoenix créée par Martine VAUZELLE, Psychopraticienne en Psycho-Traumatologie, Sophrologue, Coach en développement personnel, auteur et conférencière. Ils visent à accompagner les personnes dans leur travail d'introspection personnelle et de guérison en complémentarité à leurs soins médicaux initiaux, sans jamais les remplacer, et d'informer sur la santé mentale et Psycho-Traumatologie.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables sur tous les programmes de formation proposée par RZP sur ses sites internet marchands <https://reussitezenparis.com> et <https://martinevauzelle.wolfeo.me> .

Ces CGV sont disponibles à tout moment dans leur dernière version en pied de page du Site. En cas de contradiction entre les Conditions d'Accompagnement et les CGV, les Conditions d'Accompagnement prévaudront.

Le Client reconnaît qu'il a bénéficié préalablement à la validation de sa commande des informations et conseils suffisants de la part de **Martine VAUZELLE - RZP**, qu'il peut contacter à tout moment via le service support dédié martinevauzelle@reussitezenparis.com ou martine.vauzelle@hotmail.fr

Article 2. Présentation des programmes d'accompagnement

Ci-après la liste non-exhaustive des programmes de formation développés, proposés et dispensés par **RZP** :

- *Coaching individuel en visioconférence, téléphone ou présentiel*
- *Consultation individuelle Thérapie Nature Phoenix en visioconférence, téléphone ou présentiel*
- *Passation de Tests individuels en visioconférence ou téléphone ou inclus dans nos programmes d'accompagnement*
- *Conférences en Présentiel ou en ligne (groupe)*
- *Programme Sophrologie Accompagnement Cancer*
- *Programme Régulation du Stress*
- *Programme Accompagnement au Deuil*
- *Programme Accompagnement au Deuil Périnatal*
- *Programme Premium Nature Phoenix 6 mois*
- *Abonnement Programme annuel séances sophrologie en ligne*
- *Livres / ebook*
- *Créations artistiques*

Article 3. Conditions préalables obligatoires

Chaque programme consiste en la dispensation de formations ouverte et à distance par l'utilisation de parcours de formations dans un espace électronique sécurisé.

En ce sens, **RZP** consent au Client :

- l'ouverture de clés d'accès au service de la plateforme du produit concerné, au profit de l'Utilisateur final (l'Utilisateur) défini comme toute personne physique titulaire d'un compte d'ouverture de session Utilisateur lui permettant d'accéder aux parcours de formations
- l'accès à la méthode commandée pendant la période définie (en fonction du produit ou package choisi) à compter de l'envoi de l'e-mail de confirmation d'accès adressé par RZP, période à l'issue de laquelle l'accès sera désactivé. (Sauf dispositions contraires définies par **RZP** et remises à l'Utilisateur)
- le droit d'accéder au(x) parcours de formation(s) objet de la sélection opérée par le Client, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

3.1 Pré requis techniques

Le Client déclare disposer de la compétence et des moyens nécessaires (techniques notamment...) pour accéder à la plateforme de formation concernée, pour souscrire aux parcours d'accompagnement ou de formation proposés à la vente par la société RZP et pouvoir en faire bon usage.

A cette fin, il est indispensable que le Client dispose d'une connexion Internet haut débit, d'un équipement comportant notamment un ordinateur ou poste d'accès équipé d'une sortie audio, d'un clavier et d'un casque audio.

3.2 Accès au(x) parcours de formation pour les Clients

RZP transmet, après acceptation et validation du paiement de la commande (à savoir, soit la validation directe par le numéro de e-transaction dans le cas de règlement par carte bancaire ou PayPal, soit après réception et encaissement d'un virement), au plus tard sous 48 heures, à l'adresse électronique de l'Utilisateur un identifiant (« Login ») et un mot de passe lui offrant un droit d'accès au(x) parcours de formation(s).

3.3 Durée de l'accès au(x) parcours d'accompagnements et de formation(s)

Les accès à la plateforme de formation sont à vie pour tout les accompagnements et formations à compter de l'ouverture des clés d'accès au service de la plateforme.

3.4 Périmètre des Utilisateurs

Sauf conditions particulières expressément acceptées par RZP visant notamment le cas des sociétés affiliées au sein d'un groupe de sociétés, les droits d'utilisation du ou des parcours de formation(s) sont concédés au seul Client signataire du bon de commande.

3.5 Droit d'usage personnel

L'identifiant et le mot de passe, livrés par voie électronique à l'Utilisateur, sont des informations sensibles, strictement personnelles et confidentielles, placées sous la responsabilité exclusive du Client. A ce titre, ils ne peuvent être cédés, revendus ou partagés.

Le Client se porte garant de cette clause par tout Utilisateur et répondra de toute utilisation frauduleuse ou abusive de ses codes d'accès. Le Client informera sans délai **RZP** de la perte ou du vol des clés d'accès.

En cas de violation de la clause d'inaliénabilité ou de partage constatés des clés d'accès, **RZP** se réserve le droit de suspendre le service, sans indemnité, préavis ni information préalable.

3.6 Caractéristiques du ou de(s) parcours d'accompagnement ou de formation(s) en ligne

Sauf conditions particulières expresses, chaque parcours d'accompagnement ou de formation est expliqué selon le descriptif mis en ligne.

RZP pourra fournir, à la demande du Client, tout justificatif informatique retraçant l'inscription et le suivi de formation à distance effectuée.

L'accès à la plateforme de formations est à vie, il est disponible 24h/24 et 7jours/7. Cependant, les crédits de coaching individuel inclus dans certains programmes ou master-classe ne sont valables qu'un (1) an après l'achat de ce dernier et ne feront l'objet d'aucun remboursement dans le cas où les crédits n'ont pas été consommés.

Chaque programme de formation peut se présenter sous trois (3) aspects complémentaires :

- Une formation E-learning disponibles sur une plateforme dédiée,
- Un atelier de training en live (sur zoom) en groupe animé par un coach professionnel et avec un nombre limité de participants
- Un accompagnement individuel personnalisé sur une durée déterminée selon le parcours de formation (entre 3 à 6 mois).

La durée des formations ne peut être déterminée. En effet, comme il s'agit de formation délivrée à distance, l'apprenant est libre de travailler à son rythme.

Article 4. Conditions tarifaires

4.1. Prix des formations

Le prix de chaque accompagnement ou formation est indiqué sur le site marchand de RZP, ainsi que sur les pages de commande. RZP se réserve la possibilité de réviser ses offres et tarifs sur le Site à tout moment, dans les conditions prévues par la loi.

Toute commande effectuée aux tarifs en vigueur sur le Site au jour de la commande ne pourra faire l'objet d'une réduction ultérieurement.

4.2. Modes de paiement

Sauf mention contraire, la commande peut être réglée par carte bancaire, par prélèvement bancaire avec les systèmes Paypal ou Stripe notamment qui sont des services de paiement en ligne sécurisé fournis par des tiers indépendants de RZP. Dans ce cas, le paiement s'effectue par prélèvement à partir des informations de carte bancaire communiquées ou par prélèvement SEPA, selon le mode de paiement proposé par le prestataire de service de paiement et le choix du Client.

RZP ne pourra être tenue responsable d'une quelconque défaillance imputable aux prestataires de services de paiement tiers, et le Client est tenu de se reporter à la documentation contractuelle de ces prestataires pour de plus amples informations quant à leurs garanties et exclusions de responsabilité.

Sauf cas exceptionnel, le paiement peut également être fait par virement bancaire à RZP.

Si besoin, le Client informe en temps utile RZP de toute modification des informations communiquées lors de sa commande pour le bon règlement du prix de chaque formation après la commande et en début de période renouvelée, le cas échéant.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif et définitif des sommes dues à RZP.

4.3. Facilité de paiement

RZP propose de régler la totalité d'un prix forfaitaire déterminé en plusieurs fois, il ne s'agit pas d'un **paiement sans engagement** ou d'un **abonnement mensualisé**, mais d'un échancier de paiement du prix de la formation commandée par le client. La totalité du prix correspondant à la somme des paiements échelonnés est due, quel que soit le nombre de paiements envisagés.

La dernière date de règlement prévue n'est jamais postérieure au terme de la fourniture de la formation concernée.

Le paiement en plusieurs fois est proposé sur le site marchand de RZP, ses sites connexes et boutique en ligne :

<https://reussitezenparis.com>

Lorsqu'un paiement en plusieurs fois est proposé, des frais supplémentaires viennent s'ajouter au montant total de la formation. Cette facilité de paiement ne constitue pas un crédit ou microcrédit.

Lorsqu'un paiement en plusieurs fois est proposé, la première échéance est réglée au jour de la commande, et les échéances suivantes avec un mois d'intervalle entre chaque paiement, sauf mention contraire dans la page de commande. Dans ce cas, le Client garantit la validité des informations bancaires et s'engage à honorer toutes les

mensualités, jusqu'au dernier règlement prévu selon le nombre de paiements proposés par RZP.

Aucune facilité de paiement ne pourra être accordée, si la carte bancaire utilisée lors du règlement expire avant la fin du plan de mensualisation.

Article 5. Commande sur le Site

Le contenu de chaque formation, le prix, les conditions de souscription (notamment l'engagement en matière de training personnel et la répétition des techniques) et les garanties commerciales éventuellement proposées au Client sont résumées dans la page de commande. Le Client peut modifier ses choix en revenant en arrière sur le Site pour générer une nouvelle page de commande.

Le Client peut joindre RZP par mail à martinevauzelle@reussitezenparis.com ou martine.vauzelle@hotmail.fr ou demander à être rappelé par le service commercial pour évaluer l'adéquation de l'accompagnement ou de la formation selon ses besoins, ou s'informer sur les modalités de souscription. Cette faculté ne pourra en aucun cas être associée à du démarchage téléphonique.

5.1. Page de commande

Après s'être assuré que l'offre dont les caractéristiques essentielles sont résumées dans la page de commande correspond à ses propres besoins, ce qu'il garantit, le Client communique à RZP, les informations nécessaires à l'exécution de cette commande. Le Client est seul responsable de l'exactitude et de la véracité des informations fournies lors de sa commande.

RZP ne pourra être tenue responsable d'un quelconque manquement dans la délivrance de la formation en question résultant en tout ou partie d'une défaillance du Client à fournir des informations de bonne foi, exactes, complètes et à jour.

Le Client sélectionne également le moyen de paiement auquel il souhaite recourir pour procéder au règlement de sa commande, le prix hors taxe (HT) et toute taxe comprise (TTC) sont indiqués dans la page de commande. Il ne lui sera pas demandé de fournir ses informations bancaires lors de cette étape.

En tout état de cause, le Client doit accepter les CGV et les Conditions d'Accompagnement pour valider cette première page de commande en cliquant une première fois sur « valider la commande ».

5.2. Règlement de la commande et délivrance

Après validation de la page de commande, le Client introduit ses coordonnées bancaires puis valide ses informations de paiement. Le second clic (ou dernier clic selon le mode de paiement sélectionné) du Client finalise la souscription de la formation choisie, sous réserve de la bonne réception des sommes dues à RZP au titre de la commande.

Immédiatement après la commande et au plus tard sous 48 heures, le Client reçoit à l'adresse email qu'il a fourni, un courrier confirmant la réception de sa commande avec les informations prévues par la loi. A compter de la réception du paiement prévu au titre de la formation, avec ou sans facilité de paiement. Le client sera recontacté par les équipes de RZP pour organiser un entretien préalable avant de débuter son accompagnement avec Martine VAUZELLE, dans le cas où l'accompagnement inclus des consultations individuelles.

A défaut de période d'essai gratuite à la création du compte ou d'autre offre spéciale de nature à différer la date de règlement, le prix est réglé immédiatement après la commande puis, le cas échéant, (i) au début de chaque nouvelle période reconduite de **l'accompagnement ou de la formation** si elle est fournie sous forme d'un abonnement

périodique ou (ii) au début du ou des mois suivants en cas de paiement échelonné en plusieurs fois.

Important : En fournissant les informations de paiement (coordonnées de facturation, références bancaires ou numéro de carte bancaire) au moment de la commande, le Client accepte le prélèvement des mensualités et/ou échéances restantes pour pouvoir bénéficier de la formation à laquelle il a souscrit. Le jour et le mois de la date du premier paiement est retenue pour le paiement des sommes restant à devoir dans le cadre de **l'accompagnement ou de la formation.**

Article 6. Conditions d'exécution et garanties commerciales

Pour délivrer ses prestations au titre de l'accompagnement ou de la formation sélectionnée par le Client, RZP pourra faire appel à tout prestataire de son choix, après avoir vérifié que ce dernier disposait des compétences adéquates pour coacher le Client, ce que le Client accepte expressément.

RZP se réserve la possibilité de demander au Client des éléments justificatifs, et le Client accorde à RZP un délai de quinze (15) jours pour analyser la demande d'exercice de la garantie.

Lorsque RZP peut apporter la preuve que les conditions de la garantie commerciale ont été respectées, alors le remboursement sera refusé et l'accompagnement pourra se poursuivre jusqu'à ce que les objectifs prévus soient atteints ou jusqu'à résiliation.

Article 7. Responsabilités

7.1. Le client déclare et garantit que les commandés sur le site de RZP correspondent parfaitement à ses objectifs et besoins.

A ce titre, le Client est expressément averti qu'en aucun cas les accompagnements fournis ne doivent être amenés à remplacer un traitement médical en cours. Les accompagnements proposés sont effectués en complément uniquement.

7.2. Sauf dans les conditions des garanties commerciales consenties éventuellement applicables, RZP ne fournit aucune garantie expresse ou implicite, en ce y compris, sans que cette énumération ne soit limitative, relative à la continuité, à la performance, au résultat, à la pérennité des services de coaching fournis, qui dépendent pleinement de leur mise en application concrète et effective par le Client, et sont soumis à un aléa.

Notamment, le Client reconnaît être averti des aléas techniques inhérents à Internet et au réseau mobile et des interruptions d'accès qui peuvent en résulter. En conséquence, RZP ne pourra être tenu responsable des éventuelles indisponibilités et/ou ralentissements et/ou des défaillances du réseau internet ou de solutions informatiques quelconques, sauf en cas de négligence avérée de sa part.

7.3. L'utilisation et l'exploitation des informations fournies au titre du coaching se font sous la seule responsabilité du Client et à ses risques et périls, ce qu'il accepte expressément. A ce titre, le Client est seul responsable des interprétations qu'il fait des informations fournies au titre du coaching, des conseils qu'il en déduit et des adaptations réalisées.

7.4. RZP ne saurait être tenu pour responsable en cas d'ingérence de la part de tout tiers au contrat dans le cadre de son exécution et plus généralement, en cas de tout dysfonctionnement lié à une solution tierce.

7.5. Ni le Client ni RZP ne pourra en aucun cas être tenue, dans le cadre de l'exécution des prestations comprises dans la formation souscrite par le Client, responsable des dommages indirects découlant de son exécution, tels que les pertes de revenus, de

données, de bénéfiques, d'économie, de recette, d'activité, de clientèle ou de contrats, pas plus que des dommages ou pertes consécutifs à ceux-ci, ou encore des incidents indirects ou spéciaux résultant de l'exécution du contrat.

7.6. La responsabilité de RZP dans le cadre de la formation délivrée, qu'il s'agisse de responsabilité contractuelle, (y compris la négligence ou la violation d'une obligation légale), résultant de ou liée à la réalisation des obligations, ou de responsabilité extracontractuelle, sera limitée, pour RZP au montant des sommes perçues par RZP au montant des sommes déjà versées par le Client.

Ce montant s'entend comme le maximum que pourrait être amené à régler RZP à titre d'indemnité (dommage et intérêts) et de pénalité, quels que soient les chefs de préjudices allégués et les fondements juridiques retenus.

Article 8. Force majeure et incapacité

RZP est exonérée de toute responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable, soit au Client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence et sans que cette liste soit restrictive : les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à RZP, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de RZP.

Article 9. Incident de paiement au moment de la commande ou ultérieurement

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Client.

Toute demande d'annulation de prélèvement en l'absence de résiliation de la formation dans les conditions prévues dans les Conditions d'Accompagnement ou par la loi pourra donner lieu à l'utilisation des moyens légaux par RZP pour recouvrer les sommes dues par le Client au titre de la souscription de la formation.

Toute somme non payée dans les trente jours sera majorée d'un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur majoré de dix points de pourcentage et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros conformément à la législation en vigueur sera due dans les conditions prévues par le code de commerce.

Article 10. Référence Client, prise de vue et communication

Le Client accepte d'être cité par RZP comme Client à un accompagnement ou une formation sélectionnée. RZP est ainsi autorisé à mentionner le nom du Client ainsi qu'une description objective de la nature des services fournis, objet du Contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

L'acceptation des Conditions d'Accompagnement par le Client vaut, à défaut d'une information contraire écrite transmise à RZP le jour ou au plus tard avant la fin de la semaine de prise de vue, pour autorisation de reproduction et de représentation de photographies et de vidéos en cas de prise de vue pendant un évènement organisé par RZP ou à son initiative. Le Client autorise RZP à diffuser les images prises pendant cet évènement. Les images pourront être exploitées et utilisées directement sous toutes

formes et tous supports connus et inconnus à ce jour sans aucune limitation de durée (presse, plaquette, affichage, internet...) pour la promotion des activités de RZP. Le Client reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés par le présent paragraphe.

Les mêmes conditions que celles décrites au précédent paragraphe sont applicables aux droits à l'image et/ou d'auteur sur les vidéos et photographies adressées par le Client à RZP pour donner son avis et/ou témoigner sur les produits et services de RZP.

Article 11. Informatique et libertés

Afin de conclure et d'exécuter le contrat ayant pour objet la fourniture du service commandé par le Client, et dans le cadre de sa relation commerciale avec le Client, RZP est amenée à collecter, conserver et traiter des données personnelles concernant le Client et/ou ses représentants légaux et/ou les interlocuteurs qu'il désignera auprès de RZP dans le cadre de l'accompagnement ou de la formation souscrit.

Les informations demandées dans le cadre des formulaires disponibles sur le Site marqués d'un astérisque sont obligatoires et nécessaires à la gestion des demandes des Clients. Le défaut de réponse dans un champ obligatoire entraînera l'impossibilité pour RZP de traiter les demandes des Clients.

RZP se réserve la possibilité, sauf opposition de la part du Client, de proposer ses produits et ses services analogues ou similaires à la formation du Client. RZP se réserve également le droit de réaliser des analyses et statistiques sur la quantité et la qualité des prestations réalisées auprès du Client, et à ce titre demander au Client son niveau de satisfaction.

Ces données sont traitées de manière sécurisée par les services compétents de RZP en charge du dossier du Client. Elles sont également transmises aux personnes extérieures à RZP qui seraient amenées à intervenir pour permettre la réalisation des prestations souscrites, dans des conditions de sécurité et de confidentialité au moins équivalentes à celles mises en œuvre par RZP.

Le Client et les personnes physiques concernées disposent de droits concernant leurs données personnelles, et notamment y accéder ou demander leur effacement. Ils disposent également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement des données (cf. cnil.fr pour plus d'informations).

Conformément à la loi Informatique et libertés et au RGPD, le Client ou toute personne concernée par le traitement dispose, selon les conditions et limites posées par le droit applicable, d'un droit d'accès, de rectification, à la limitation du traitement, d'opposition au traitement, à la portabilité, d'effacement ainsi qu'un droit de ne pas faire l'objet d'une décision automatisée y compris un profilage. La personne concernée dispose également du droit de retirer son consentement à tout moment si celui-ci est la base légale du traitement.

Pour exercer ces droits, il convient de s'adresser à martinevauzelle@reussitezenparis.com ou martine.vauzelle@hotmail.fr qui transmet le cas échéant cette demande à son délégué à la protection des données qui pourra revenir directement auprès du demandeur.

Toute personne concernée par un traitement dispose également d'un droit de réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés.

Plus d'information sur les droits sur le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>.

Article 12. Confidentialité

12.1. RZP et le Client s'engagent à respecter le secret le plus strict et en particulier à ne fournir à aucun tiers une quelconque information dont ils pourraient avoir connaissance dans le cadre de l'exécution des prestations, concernant l'organisation, le savoir-faire, les produits, services ou informations personnelles sur le client.

12.3. Ni RZP ni le Client, ne sauraient être tenus pour responsable de divulgation si les éléments divulgués étaient dans le domaine public à la date de la divulgation, ou s'il en avait connaissance, ou les obtenait de tiers par des moyens légitimes ou dans le cadre de la clause de référence Client.

Article 13. Propriété intellectuelle et non-divulgation

13.1. Le contenu du Site est la propriété de RZP et de ses partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Il est rappelé que toute reproduction totale ou partielle du Site ou toute mise à disposition par le Client des outils fournis à des tiers, est formellement interdite sous peine de poursuites. Le Client ne peut, en aucun cas, mettre à la disposition de tiers les contenus fournis par le Coach, qui ne sont pas par nature des contenus appartenant au Client au visa du premier sous-article.

Hors utilisation personnelle ou commerciale autorisées des informations dans le cadre de l'activité du Client, toute exploitation, reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus transmis à titre précontractuel ou dans le cadre de l'exécution du Contrat, ainsi que les informations figurant le cas échéant sur le Site de RZP sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisé.

13.2. En tout état de cause, RZP demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion du service fourni au Client.

Le Client répondra de toute violation des droits de propriété intellectuelle (droit d'auteur, droits de marque, droits de producteur de base de données, ...) de RZP. Dans un tel cas, RZP se réserve la faculté de résilier le contrat aux torts exclusifs du Client.

Article 14. Résiliation par RZP

RZP se réserve le droit de résilier l'accès à la plateforme de formation d'un Client :

14.1. En cas de violation par ce dernier des droits de propriété intellectuelle de RZP, et plus généralement en cas de manquement par le Client à l'une des quelconques de ses obligations essentielles lui incombant en vertu des présentes Conditions d'Accompagnement.

14.2. S'il n'a pas respecté son obligation de non-sollicitation, ce qui est qualifié de faute grave de la part du Client dans le cadre de sa relation contractuelle avec RZP.

14.3. En cas de non- paiement par le Client des échéances dues initiale ou renouvelée et/ou d'absence de mise à jour des informations relatives à la carte bancaire à l'échéance de sa durée de validité. L'absence d'envoi d'un courrier initial ou de relance ne vaut en aucun cas renonciation de RZP à se prévaloir des manquements du Client pour exclure une garantie commerciale, résoudre le contrat ou demander tous dommages-intérêts en cas de préjudice causé par le Client.

14.4. La résiliation par RZP dans un des cas susvisés ou tout autre cas prévu dans les Conditions d'Accompagnement ou par la loi applicable entraîne de plein droit la suspension des accès du Client à la formation. Les pénalités de retard sont exigibles sans titre exécutoire.

14.5. Si le client n'a pas le niveau ou les capacités suffisantes pour continuer l'accompagnement ou la formation.

14.6. Si le client manque de respect à un membre de l'équipe.

Dans l'ensemble des cas susvisés, la résiliation des accès du Client est considérée comme étant imputable au Client, qui ne pourra obtenir aucun remboursement des sommes déjà versées au titre de la souscription à un accompagnement ou une formation au sein de RZP. Dès lors, le Client ne pourra réclamer une quelconque indemnité du fait de la résiliation du contrat par RZP.

La résiliation intervient toujours sans préjudice des dommages-intérêts et indemnités auxquels RZP pourrait avoir droit.

Article 15. Intitulés, non-renonciation et nullité partielle

Les intitulés des articles, des sous articles, ou paragraphes des Conditions d'Accompagnement ne figurent que pour plus de commodité et n'affectent en aucune manière le sens des dispositions auxquelles ils font référence.

Le fait pour RZP ou le Client de ne pas se prévaloir d'un engagement par l'autre partie à une quelconque des obligations visées par les présentes Conditions d'Accompagnement, ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Au terme de la délivrance du service fourni au Client, toutes les obligations légales ou les clauses qui par leur nature survivent au contrat, ne seront pas affectées par ledit terme. Si une disposition des Conditions d'Accompagnement vient à être nulle en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'une décision judiciaire, elle sera réputée non écrite. Cependant, les autres dispositions des CGV resteront en vigueur et en l'état.

Article 16. Droit applicable et langue

Les Conditions d'Accompagnement sont régies par le droit français et RZP ne garantit pas se conformer aux réglementations applicables hors de France.

Les Conditions d'Accompagnement sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 17. Litige

Le Client et RZP s'engagent à toujours se comporter l'un envers l'autre, de façon loyale et de bonne foi, et notamment, à porter sans délai à la connaissance de l'autre partie tout différend ou toute difficulté qu'il pourrait rencontrer dans le cadre de l'exécution du présent contrat.

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. Le client adresse une lettre recommandée avec accusé de réception au siège de RZP valant mise en demeure avant toute saisine des autorités judiciaires et/ou administratives.

A défaut de résolution amiable, la compétence juridictionnelle exclusive est attribuée aux juridictions commerciales de la ville de Meaux, même pour les procédures d'urgence, les procédures conservatoires, les procédures en référé et par requête ; cette disposition s'applique nonobstant la pluralité de défendeurs et l'appel en garantie.